



## **Filière d'encadrement : critères d'inscription des adolescentes et adolescents**

Les adolescentes et adolescents constituent le **groupe cible prioritaire** de la filière d'encadrement.

**Age** 14 à 17 ans  
Les jeunes de cette tranche d'âge risquent de ne pas recevoir le soutien ou l'accompagnement nécessaire pour leur insertion professionnelle. C'est pourquoi les services sociaux vérifieront régulièrement s'ils ont besoin d'un suivi externe.

**Critères du CM FP** Les adolescentes et adolescents présentent au moins deux des problèmes suivants selon le service social :

- mauvais résultats scolaires,
- manque de motivation à se former,
- comportement social déficient,
- situation familiale compliquée,
- soutien insuffisant de la part des parents ou de l'environnement social.

Les services sociaux communaux et régionaux déterminent d'entente avec les parents si les critères d'inscription sont remplis. Le CM FP détermine si les conditions d'un accompagnement sont remplies lors de l'entretien initial ou par une évaluation.